

2016

MES LITTORAUX
ENTRE-MERS

OU



GUADELOUPE - MARTINIQUE - GUYANE - ST-MARTIN - ST-BARTHELEMY
ST-PIERRE ET MIQUELON - LA REUNION - MAYOTTE

Pointe et plage de Saziley et Charifou à Mayotte



Conservatoire
du littoral

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

ÉDITORIAL



ALAIN BRONDEAU,
Délégué Outre-mer

Sur des territoires en majorité insulaires, espaces finis par excellence où la population en pleine croissance se concentre sur le littoral, trouver le juste équilibre entre extension de l'urbanisation, création d'infrastructures et préservation d'espaces naturels est un exercice particulièrement délicat mais nécessaire. À travers sa stratégie foncière adoptée en 2015, le Conservatoire du littoral apporte sa contribution à cet objectif et réaffirme son ambition forte en Outre-mer (1/4 de ses objectifs d'acquisition au niveau national).

L'action du Conservatoire et de ses partenaires sur ces espaces convoités place l'Humain au centre des préoccupations, qu'il soit usager, agriculteur, garde ou touriste de passage.

Bonne lecture et bon voyage à travers les saveurs littorales ultra-marines !

" TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE EXTENSION DE L'URBANISATION, CRÉATION D'INFRASTRUCTURES ET PRÉSERVATION D'ESPACES NATURELS EST UN EXERCICE PARTICULIÈREMENT DÉLICAT MAIS NÉCESSAIRE. "



Ilet à Cabrit, Guadeloupe

GADELOUPE

Le Conservatoire du littoral veut permettre à l'ilet à Cabrit de retrouver son aspect naturel et sa beauté. Ceci implique la démolition d'un hôtel désaffecté, la mise en place d'une infrastructure d'accueil et la pose d'éléments signalétiques guidant le public pour une appropriation du site.

Divers travaux ont été réalisés sur le site des Trois Pointes de Vieux Fort dans le respect des habitants historiques des lieux (remise en état et aménagement du secteur, pose d'équipements de loisirs etc.). La réalisation d'un sentier littoral sportif passant par le Fort L'Olive, bâtiment historique abritant l'association des brodeuses traditionnelles de Vieux Fort, est aussi prévue.

GUYANE

Le Conservatoire du littoral poursuit un programme d'aménagement et de valorisation du site du bain des Annamites, inauguré en février 2016, pour qu'il soit plus accessible aux visiteurs et les sensibiliser à son histoire.

Ouvert de 1930 à 1945, ce bain abritait des prisonniers politiques indochinois.



Baigne des Annamites, Guyane

LA RÉUNION

Sur le site de la Grande Chaloupe, un plan d'actions pour la mise en valeur du site a été élaboré par deux paysagistes, Alain et Alice Freydet en 2013 et est reconnu par tous comme étant un document de référence pour les 10-15 années à venir. Afin de permettre l'accueil du public, 5 belvédères et 2 boucles de découverte vont être réalisés de part et d'autre de grandes ravines qui traversent le site. Des panneaux d'information pédagogique sur la forêt semi-sèche et l'évolution des paysages seront implantés sur certains aménagements alors que d'autres espaces seront uniquement dédiés à la contemplation.

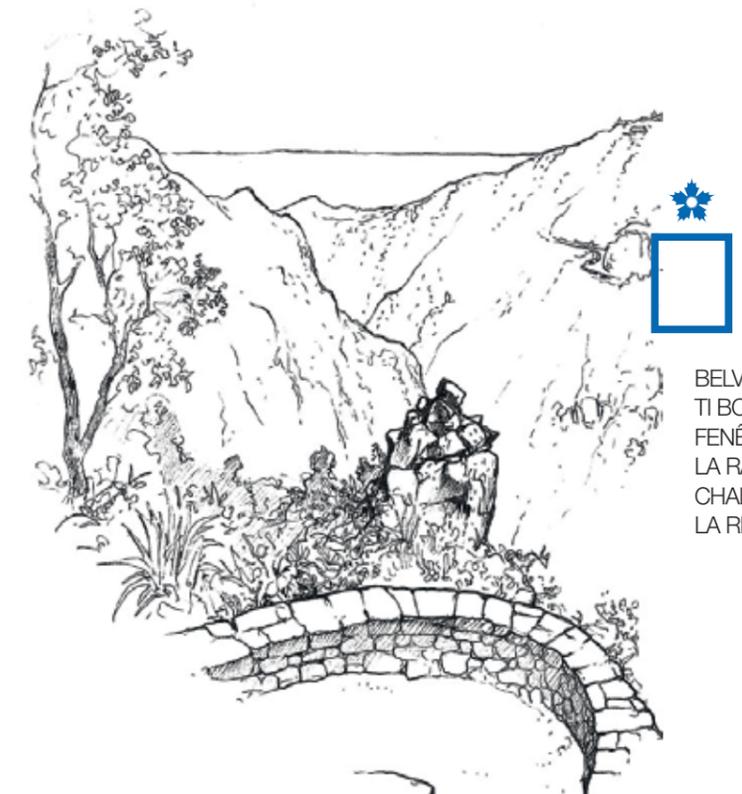
MAYOTTE

La Baie de Boueni est la plus grande mangrove non fragmentée de Mayotte. Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la qualité écologique et d'encadrement des pratiques agricoles des sites qu'il maîtrise, le Conservatoire du littoral mène une action pour maintenir certains secteurs en agriculture vivrière et pour en reconverter d'autres en milieux boisés. Concernant l'arrière-mangrove de Chirongui, le Conservatoire du littoral a notamment décidé d'aménager un parcours de découverte de la mangrove et de l'arrière-mangrove afin de favoriser la fréquentation par le public.



Sentier, Baie de Boueni, Mayotte

La vasière des Badamiers joue un rôle écologique essentiel pour l'alimentation et le repos des oiseaux limicoles et marins. Elle est labellisée site RAMSAR pour son importance comme zone humide d'intérêt international depuis 2011. Un sentier de découverte de la vasière, de la mangrove, des palétuviers et de la faune a été mis à neuf, accompagné de panneaux d'information.



BELVEDERE TI BONDIEU FENÊTRE SUR LA RAVINE CHALOUPE, LA RÉUNION



Babit Point, Saint-Martin

SAINT-MARTIN

Le site de Babit Point est désormais placé sous la protection intégrale et définitive du Conservatoire du littoral. Le bâtiment en ruine présent sur le site a été désamianté puis détruit. Le paysage sera restauré et un sentier botanique et paysager sera aménagé.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Au cœur des Buttereaux, une aire d'accueil pour le public a été construite de manière traditionnelle, respectueuse du paysage et de l'environnement. Elle a fait l'objet d'une large concertation avec les usagers.

Par ailleurs, sur le site de l'Anse à Henry, une première paire de jumelles panoramiques a été installée.



Anse à Henry, Saint-Pierre et Miquelon



Deux loutres géantes dans le marais de Yyi, Guyane



LA BIODIVERSITÉ

GUYANE

L'Association régionale des agriculteurs de Guyane mène sur le Mont Mahury diverses expérimentations dans la culture du cacao, du café et de la vanille, de manière raisonnée et traditionnelle. En parallèle, le Conservatoire du littoral a aménagé un jardin des Lauracées, avec le concours de la Fondation Sisley, aux abords de l'habitation Le Diamant, où les visites sont possibles.

En novembre 2015, dans le marais de Yyi, deux loutres géantes ont pu être observées. Aussi à l'aise dans l'eau que sur terre, c'est une espèce intégralement protégée et fortement menacée.

Des lamantins ont également été aperçus sur le site de Montabo. Espèce rare et protégée, le lamantin est un mammifère marin qui vit en eaux littorales peu profondes, dans l'embouchure des fleuves et marais côtiers de la zone tropicale de l'Atlantique. Bien qu'il n'ait aucun prédateur, il est néanmoins menacé par les actions de l'homme (réduction de son habitat, choc avec les bateaux, pollution des eaux...). Ce sont toutefois des animaux qui ne sont pas farouches et ce sont à eux que nous devons la légende des sirènes !

MARTINIQUE

Le Conservatoire du littoral participe à la valorisation du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée grâce à plusieurs projets : remise en état des vestiges de Fond Moulin, suivi des agriculteurs et recherche de nouveaux porteurs de projet pour les COT, réalisation d'un conservatoire de fruitiers, aménagement d'accueil du public etc.

LA RÉUNION

Sur le site de la Grande Chaloupe, le nouveau projet Life+ Forêts sèches a pour ambition de restaurer ou recréer de nouvelles surfaces de forêt pour assurer les continuités biologiques entre les hauts et les bas, et aussi d'améliorer les itinéraires techniques, travailler sur la faune et la strate herbacée. Une plus grande implication des acteurs locaux est également recherchée.



MAYOTTE

En 2012, le Conservatoire du littoral a lancé un programme de conservation des forêts littorales patrimoniales. Il a permis d'établir une liste d'espèces indigènes de forêt semi-sèche et d'arrière-mangrove, de recenser les semenciers, de récolter des graines, lancer la production de 8000 plants et mettre en place un protocole de traçabilité des semences.

Les COT des agriculteurs présents sur les sites ont été renouvelées : les agriculteurs conventionnés se sont montrés très intéressés par les espèces que le Conservatoire envisage de replanter et sont disposés à en planter sur leurs parcelles.

LE PÔLE RELAIS ZONES HUMIDES



Le pôle relais zones humides a rédigé le volet mangrove de l'Atlas des récifs coralliens et habitats associés de France, une synthèse des connaissances les plus récentes sur cet écosystème démontre son importance pour les populations côtières et les écosystèmes riverains.

Le site web du pôle relais zones humides et mangroves d'Outre-mer a été enrichi avec un centre documentaire et des animations autour de la protection, la gestion et la valorisation des zones humides.

www.pole-zh-outremer.org/

PORTRAITS ET PAROLES DE PARTENAIRES



CHARLES BERGERE,
GARDE SUR LE SITE
DES PRIPRIS DE
YIYI (SINNAMARY,
GUYANE)

Depuis combien de temps êtes-vous garde du littoral, qu'est-ce qui vous a poussé à choisir ce métier ?

Je suis garde du littoral depuis 2009. Avant cela j'étais agriculteur. Je connais les marais de Yyi depuis que je suis tout petit et j'ai été « chassé » par la commune pour devenir garde du littoral sur ce site.

Quelle est votre principale satisfaction depuis que vous travaillez sur ce site ?

Je dirais sans hésiter que ce qui me procure le plus de satisfaction, c'est de mener à bien un dossier qui me tient à cœur et la gratitude du grand public une fois les opérations finalisées.

Quelle initiative avez-vous prise pour la gestion de ce site, comment s'est passée la collaboration avec le Conservatoire du littoral ?

Je me suis occupé de l'ouverture du marais à la faucardeuse, c'était un projet important et nécessaire pour la restauration du milieu. Au début, cela n'a pas été simple avec le Conservatoire du littoral car, ne l'oublions pas, c'est avant tout un outil d'acquisition foncière qui n'a pas vocation à gérer des sites. En Guyane, les élus ont souvent besoin d'être accompagnés pour la gestion des sites, or ce n'est pas forcément la priorité du Conservatoire du littoral.



AUDE BRADOR,
GESTIONNAIRE À LA
CAESM, COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION D'ESPACE
SUD (MARTINIQUE)

Qu'est-ce qui a motivé la CAESM à s'investir dans la gestion des espaces naturels du littoral ?

La CAESM est un territoire tourné vers la mer. Sur les 12 communes qui la composent, 11 ont une façade littorale. C'est donc une thématique importante pour la communauté martiniquaise. Avant, la plupart des sites du sud du Conservatoire du littoral ne bénéficiaient pas de l'action d'un gestionnaire. Ces derniers n'étaient pas assez protégés et valorisés dans le cadre d'une politique de gestion Intégrée. L'Espace Sud a donc souhaité combiner trois de ses politiques publiques : une écologique, une de développement et une d'insertion.

Comment avez-vous constitué votre équipe de gestionnaires ?

Nous voulions avoir de nouvelles compétences au sein de notre équipe : elle est composée de cinq jeunes martiniquais recrutés grâce à des dispositifs d'insertion.

Quel est l'objectif social de votre démarche ?

L'objectif social de cette démarche est de faire baisser le chômage grâce à de nouveaux métiers. Nous accompagnons des jeunes en insertion et leur permettons de trouver un travail. Pour être garde du littoral, ils sont montés en compétence car ils ont dû suivre un plan de formation durant deux années.

Quel bilan ?

Notre bilan est positif. Nos jeunes ont tous réussi leur formation pour être garde du littoral du premier coup, ce qui leur a donné confiance en eux et leur a permis de plus s'investir dans les projets. Notre équipe était tout de suite opérationnelle car nous avions anticipé notre compétence de gestionnaire 1 an avant la signature de la convention avec le Conservatoire du littoral. Mais il faut beaucoup de temps pour être efficace et bien se coordonner. Pour nos futurs projets, nous allons mettre en place des actions pour préserver les espèces présentes sur l'île.



MICKAËL FOUREL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SAFER
(LA RÉUNION)

En quoi consistent les missions de la SAFER à La Réunion ?

La SAFER (Société d'aménagement et établissement rural) Réunion est un opérateur foncier et un aménageur de l'espace rural. Nous intervenons de différentes façons : protection des espaces agricoles, acquisition, études...

Comment contribue-t-elle à la préservation des espaces ruraux, naturels ou agricoles ?

La SAFER Réunion joue un rôle actif : en observant et en rendant compte de l'évolution des espaces via les observatoires et en apportant son expérience technique sur les impacts des projets et des documents d'urbanisme sur ces espaces.

Quelles sont les pressions particulières sur le foncier à La Réunion ?

Comme dans tous nos territoires insulaires, le foncier utilisable par l'homme est limité et donc convoité. Le développement urbain est un sujet constant dans un contexte de développement démographique.

Quel est le partenariat entre la SAFER et le Conservatoire du littoral ? Comment le voyez-vous évoluer ?

La SAFER et le Conservatoire du littoral sont les deux acteurs principaux du foncier sur notre territoire. Ils partagent une logique de complémentarité et d'échange des visions sur l'aménagement du territoire. La SAFER et le Conservatoire du littoral ont participé réciproquement aux réunions de préparation de la stratégie foncière pluriannuelle de chaque structure. Je crois beaucoup à l'échange et au débat qui permettent de comprendre le point de vue de chacun et de trouver une solution adaptée à chaque enjeu, à chaque dossier.

L'AGRICULTURE, ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Apiculture en Guyane

EN OUTRE-MER, UNE CENTAINE D'AGRICULTEURS CULTIVE CERTAINES PARCELLES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DE MANIÈRE RAISONNÉE, AU RYTHME DES SAISONS, MÉLANT À LA FOIS TRADITION ET INNOVATION. SEL ET FLEUR DE SEL DE LA RÉUNION, CACAO DE GUYANE, RHUM DE GUADELOUPE, MIEL DE TAMARIS, VERGERS CONSERVATOIRES, CULTURES VIVRIÈRES À MAYOTTE ET AUX ANTILLES, SUCRE DE CANNE, VANILLE BOURBON DE LA RÉUNION... LA GRANDE ÉPICERIE EXOTIQUE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL EST TOUT AUSSI FOISONNANTE QU'ALLÉCHANTE, PETIT TOUR D'HORIZON DE CERTAINES ACTIVITÉS AGRICOLES, AUX CARACTÉRISTIQUES ET AUX PROBLÉMATIQUES ÉCLECTIQUES.

GUYANE BIENTÔT DU MIEL DE MANGROVE I

Depuis 2014, la Miellerie de Macouria dispose d'une COT* pour exploiter 15 hectares des savanes de Macouria : 12 ruches y ont été implantées, dont la production annuelle est estimée à 240 kg de miel. L'apiculteur en charge du projet a pour objectifs de mener une apiculture raisonnée et respectueuse de l'environnement tout en veillant à préserver la qualité paysagère des lieux. Il envisage également de promouvoir des techniques apicoles qui limitent les risques parasitaires et qui favorisent les mécanismes naturels de régulation des prédateurs. Dans l'objectif de produire un

miel de mangrove, un projet d'installation d'un second rucher sur le site de la Pointe de la Liberté est en cours. A terme, ce miel pourrait acquies le label « Produit issu des terrains du Conservatoire du littoral ».

MARTINIQUE LE RENOUVEAU DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Le domaine de Fond Moulin, bien qu'isolé, est très fréquenté des touristes qui empruntent le sentier de randonnée qui le traverse. Depuis 2011, 6 agriculteurs en COT pratiquent une agriculture de type familial sur de petites surfaces, principalement pour du maraîchage et de l'arboriculture. Ces parcelles agricoles, en lisière de forêt, permettent de maintenir des paysages

ouverts et des points de vue sur le site classé autour des ruines d'habitation, restaurées par le Conservatoire du littoral. Ce dernier réfléchit aujourd'hui à l'installation de nouveaux agriculteurs sur le site afin de recréer une nouvelle dynamique à Fond Moulin via l'activité agricole. Plusieurs travaux collaboratifs sont envisagés : l'un avec le Parc naturel régional de Martinique pour la mise en place d'un conservatoire de fruitiers ; l'autre avec la FREDON (Fédération Régionale de défense contre les organismes nuisibles) afin de délivrer des conseils en matière de limitation de l'usage des produits phytosanitaires. D'autres projets apicoles, de transports en ânes et de jardins pédagogiques sont également en cours d'étude.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON DES CHEVAUX POUR ENTREtenir LES PRAIRIES

Le Conservatoire du littoral a acquis l'ensemble des terrains de l'ancienne Ferme de la Pointe au Cheval (15 hectares), dont les bâtiments ont été conservés par les héritiers. Son objectif est d'entretenir ces prairies : il signera avec le futur exploitant et le gestionnaire, une convention définissant les activités sur les terrains, assortie d'un cahier des charges fixant les conditions précises d'exploitation. C'est le pâturage équin qui sera privilégié, avec un service de pension équine, pour participer à l'effort collectif visant à fournir des terrains de pâturage aux propriétaires de chevaux.

GUADELOUPE VERS UNE NORMALISATION DES JARDINS CRÉOLES

Wech/Bois-Fermé à Sainte-Rose et Golconde aux Abyemes sont deux exemples de sites du Conservatoire où sont cultivés canne à sucre mais aussi madères, patates douces, malangas, ananas, où sont élevés bovins ou caprins et où sont entretenus des jardins créoles (plantes médicinales ou arbres fruitiers). Afin d'organiser les activités et la gestion de ces terrains, le Conservatoire du littoral et le Parc National ont entrepris un travail de mise en place de conventionnement agricole.

Élevage bovin en Guadeloupe

MAYOTTE RENDRE PLUS DURABLES DES PRATIQUES TRADITIONNELLES

Avec ses 375 km², Mayotte est une île de petite superficie qui abrite une population dense (550 habitants/km²) : la pression humaine sur les milieux naturels remarquables est très importante. Le Conservatoire du littoral a mis en place des études pour mieux comprendre les impacts des pratiques agricoles (bananes, manioc, ananas...) sur l'île, puis des actions pour les améliorer. Le but est d'intégrer ces occupations coutumières à la gestion des sites en proposant aux usagers, dans le cadre de conventions, de réaliser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et innovantes pour Mayotte (des plantations d'ananas pour lutter contre l'érosion par exemple). Tous les agriculteurs conventionnés se sont montrés très intéressés par les espèces que le Conservatoire envisage de replanter et sont disposés à en planter sur leurs parcelles. Un important travail de sensibilisation reste néanmoins nécessaire.

LA RÉUNION DES MANGUES ET DES INSECTES PLUTÔT QUE DES INSECTICIDES

Les vergers de mangues, qui couvrent 330 hectares répartis entre l'ouest et le sud de l'île, font partie intégrante du paysage littoral : leur production annuelle est de 1 800 tonnes, dont 6 % est exportée vers la métropole. En s'appuyant sur les réseaux locaux, le Conservatoire du littoral est dans une démarche d'amélioration des pratiques culturelles avec les producteurs car il n'existe pas une longue tradition de production de mangues sur les autres terrains protégés du Conservatoire, ailleurs qu'à La Réunion ! L'objectif est de produire durablement des mangues sans insecticide via la protection agro-écologique des cultures grâce à la mise en place des vergers-tests. Ceux-ci ont permis de mieux connaître et utiliser des plantes pièges pour les insectes nuisibles et des plantes refuges pour les insectes utiles aux vergers. Les signaux sont bons : les mentalités et les pratiques changent, des échanges se mettent en place et une production de mangues sans insecticide est désormais possible.

Fleur de Vanille, La Réunion

* QU'EST-CE QU'UNE COT ?

La signature de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) permet à un exploitant agricole d'exercer sur les terrains du Conservatoire pour une durée de 5 ans. Au préalable, un diagnostic de la parcelle cultivée est réalisé, avec des préconisations concernant les pratiques agricoles inscrites dans le cahier des charges de l'exploitant. Lorsque cela est possible, la souscription par l'agriculteur d'une Mesure d'Amélioration Environnementale l'accompagne financièrement et le soulage d'une partie des éventuels surcoûts d'exploitation induits.

Pâturages de chevaux, Saint-Pierre et Miquelon

Concertation avec les agriculteurs, Martinique

Cacao, Guyane

Vergers de mangues, La Réunion



ACQUISITIONS ET AFFECTATIONS EN 2015 (surfaces en ha)

GUADELOUPE Monts Caraïbes • 67 // **MARTINIQUE** Mangroves de Martinique • 1 249 // **GUYANE** Habitation Vidal • 496 • Savanes de Wayabo • 245 • Pointe liberté • 72 • Rivages de Cayenne • 0,8 // **SAINT-PIERRE ET MIQUELON** Anse à Henry • 13 // **LA RÉUNION** Cap de la Houssaye • 6,3 • Marine de Vincenzo • 2,5 • Pentès du Piton Takamaka • 37

OÙ SOMMES-NOUS ?

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • DÉLÉGATION OUTRE-MER

4, place Denfert Rochereau - 75014 Paris
Mail : dom@conservatoire-du-littoral.fr • Tél. 01 44 63 56 71

GUADELOUPE

Bâtiment CGSP - 1^{er} étage voie Georges Nicolas
ZA de Calebassier - 97100 Basse-Terre

Mail : guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 05 90 81 04 58

MARTINIQUE

7 avenue Condorcet
97200 Fort de France

Mail : martinique@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 05 96 63 93 04

GUYANE

1 impasse Fort Cépérou
97300 Cayenne

Mail : guyane@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 05 94 28 72 81

SAINT-MARTIN ET SAINT BARTHELEMY

Résidence les Acacias, Anse Marcel - 97150 Saint-Martin

Mail : saint-martin@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 05 90 51 94 93

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

13 rue Albert Briand, BP 4244
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Mail : spm@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 05 08 41 54 40

LA RÉUNION

14 rue Crémont
97400 Saint-Denis

Mail : ocean-indien@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 02 62 23 59 62

MAYOTTE

Route Nationale
97670 Coconi

Mail : mayotte@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 02 69 62 31 06



**Conservatoire
du littoral**

www.conservatoire-du-littoral.fr